

Dés herbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.



Buffalo® SH

Contient :

24 % de carbétamide,
2,4 % de diflufénican (DFF),
48 % d'oxadiazon

sous forme de poudre mouillable en sachets hydrosolubles (WP).

AMM N° 9600138

Classement : Xn - Nocif / N - Dangereux pour l'environnement



10 x 100 g

10 x 500 g



Bayer



Buffalo® SH

Dés herbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.



Le produit

Buffalo® SH est un dés herbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement, à base de 3 matières actives issues de la recherche de Bayer. Présenté en sachet hydrosoluble prêt à l'emploi, Buffalo® SH s'utilise en pulvérisation pendant le repos végétatif sur des arbres et arbustes d'ornement en place depuis plus d'un an, en pépinières et en espaces verts.

Doses et usages autorisés

Dés herbage sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations : 5 kg / ha.

Champ d'activité

Buffalo® SH se révèle efficace sur un grand nombre de mauvaises herbes graminées et dicotylédones : Alchemille des champs, agrostis jouet du vent, amarante réfléchie, amброisie à feuille d'armoise, arabelle, arroche, brome stérile, capsule bourse à pasteur, cardamine, céraiste, chénopode blanc, chrysanthème des moissons, coquelicot, digitaires, épilobe, érigeron, erodium, fumeterre, galinsoga, gaillet gratteron, géranium disséqué, laitron rude, lamier pourpre, lampsanne, linair, liseron (semis), matricaire, mauves, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, mouron des champs, moutarde des champs, ortie annuelle, oseille (semis), panic pied de coq, pâturin annuel, pâturin commun (semis), pensée sauvage, plantain lancéolé, pourpier potager, ravenelle, ray-grass (semis), renouée liseron, renouée persicaire, renouée des oiseaux, sagine, scléranthe annuel, séneçon vulgaire, sétaires, sétaire verte, spergule, tabouret des champs, trèfles (semis), véronique de perse, véronique feuille de lierre, vesces annuelles, vulpin des champs.

Sélectivité

La sélectivité vis à vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière en pulvérisation généralisée en période de repos végétatif en pleine terre et en contenueurs. Lorsque Buffalo® SH est sélectif en pépinière, il l'est également en Espaces Verts.

FEUILLUS

- Abelia
- Acacia floribunda (mimosa des 4 saisons)
- Acer campestre (érable champêtre)
- Acer platanoïdes "Schnwedleri nigra"
- Acer pseudoplatanus
- Acer saccharium (érable argenté)
- Aesculus hippocastanum (marronnier)
- Albizzia
- Alnus cordata (aulne)
- Amelanchier canadensis
- Berberis (épine-vinette)
- Betula verucosa (bouleau)
- Buddleia davidii
- Buxus sempervirens (buis)
- Callistemon rigidis
- Carpinus betulus (charme)
- Castanea vulgaris (châtaignier)
- Catalpa bignonioidé
- Celtis australis (micocoulier)
- Cornus elegantissima
- Corylus (noisetier)
- Cotinus coggyria (arbre à perruque)
- Cotoneaster franchetti
- Cystisus scoparius (genêts)
- Eleagnus pungens (chalef)
- Escallonia spp
- Eucalyptus sp
- Euonymus europaeus (fusain)
- Fagus sylvatica (hêtre)
- Forsythia spp
- Fraxinus oxyphylla
- Genista lydia (genêt)
- Gleditsia sp (févier)
- Hypericum patulum
- Lavandula augustifolia (lavande)
- Lespedeza (desmodium)
- Ligustrum ovalifolium (troène)
- Lonicera pileata (chèvrefeuille)
- Mahonia aquifolium
- Malus spp (pommier)
- Mirtus (myrte)
- Morus alba
- Nerium oleander (laurier rose)
- Olea europaea (olivier)
- Paulownia tomentosa
- Philadelphus (seringat)
- Phillyrea angustifolia (filaria)
- Pieris japonica
- Pittosporum tobira
- Photinia fraseri
- Platanus orientalis (platane)
- Populus alba
- Populus nigra "italica" (peuplier d'Italie)
- Potentilla fruticosa
- Prunus laurocerasus (laurier cerise)
- Punica
- Pyracantha "orange glow"
- Quercus spp (chêne)
- Rhododendron
- Robinia pseudoacacia (robinier)
- Rosmarinus "major pink" romarin
- Salix purpurea
- Santolina chamaecyparissus
- Senecio greyi
- Sophora japonica
- Sorbus aucuparia (sorbier)
- Spirea x vanhouttii (spirée)
- Syringa vulgaris (lilas)
- Tamarix pentandra (tamaris)
- Teucrium chamaedrys
- Tilia cordata
- Tilia platyphylla (tilleul)
- Viburnum opulus (viorne)
- Weigelia spp

CONIFÈRES

- Abies concolor
- Abies pinsapo
- Cedrus (cèdre)
- Chamaecyparis lawsoniana
- Cupressocyparis leylandii
- Cupressus (cyprès)**
- Douglas
- Juniperus spp (genévrier)
- Juniperus scopulorum "skyrocket"
- Picea spp (épicéa)
- Picea pungens "glauca"
- Picea sitchensis
- Pinus spp (pin)
- Pinus austriaca "nigra" (pin noir)
- Pinus halepensis (pin d'alep)
- Pseudotsuga (douglas)
- Taxus bacata (if)
- Thuya occidentalis
- Thuya plicata "atrovirens"

Les espèces suivantes se sont révélées sensibles : Arbutus unedo (arbusier), Cornus "Argento marginata", Hydrangea (hortensia), Ilex "Aureomarginata" (houx), Rosa spp, pfinder, multiflora, Spirea x bumalda (spirée), Wisteria (glycine).

**La sélectivité sur Cupressus sempervirens est variable.

La persistance d'action de Buffalo® SH est de 4 à 8 mois.



Buffalo® SH

Dés herbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.



Le mode d'emploi

● Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de dés herbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Jeter dans la cuve le ou les sachets-doses hydrosolubles nécessaires sans les ouvrir.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

● Dose(s) recommandée(s)

Matériel	Surface	Dose BUFFALO SH	Quantité d'eau
Pulvérisateur porté ou tracté	1 ha 1000 m ²	5 kg 1 sachet de 500 g	500 litres 50 litres
Pulvérisateur à dos	200 m ²	1 sachet de 100 g	10 litres

● Conditions de traitement

Traitement en plein : **Buffalo® SH** s'utilise pendant le repos végétatif hivernal, sur sol propre et avant le débourrement des bourgeons :

- Soit de novembre à décembre dans la moitié sud de la France.
- De novembre à janvier dans la moitié nord.

Buffalo® SH s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation.

Traitement en dirigé : Un traitement en dirigé peut être effectué toute l'année sur sol propre, en évitant de toucher le feuillage. Si le sol est enherbé, appliquer un herbicide foliaire. Dans ce cas, l'utilisation d'un cache de protection est obligatoire.

● Application

- Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir. La pression d'utilisation doit être faible (de l'ordre de 2 bars maximum) afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.

● Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent, ni pluie. Cependant, une pluie survenant peu après l'application de **Buffalo® SH** ne diminue pas l'efficacité.

Recommandations particulières

- Un léger griffage du sol peut diminuer l'efficacité herbicide.
- Eviter la pulvérisation directe sur les espèces à port rampant.
- Ne pas traiter les jeunes plants de moins de 10 cm de hauteur.
- En pépinière éviter de traiter les plants rabattus à moins de 20 cm du sol, ou qui sont écussonnés "en pied".
- Ne pas tailler les arbustes à feuillage persistant avant le traitement.
- Sur Cupressacées, traiter uniquement pendant le repos de végétation, tôt en hiver pendant une période fraîche.
- Les feuilles proches du sol peuvent parfois présenter des taches décolorées dues à des projections de produit par la pluie ou l'arrosage. Ce phénomène local et éphémère ne présente pas de danger pour les arbres et les arbustes.
- Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toutes projections sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.
- Traiter au moins à 10 cm des surfaces engazonnées ou semées.
- Ne pas traiter sous tunnel ni à température supérieure à 25°C.



Les précautions

Précautions à prendre

● Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

● Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.
- Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage par épandage sur le lieu de traitement après les avoir dilués 5 fois ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEDDTL (Phytobac® EV N° PT 06010).

● Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.

● Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Avec les bonnes pratiques le Phytobac® EV préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles* lors des rinçages et lavages du matériel.

LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le respect des bonnes pratiques phytopharmaceutiques est un gage de responsabilité et de bonne utilisation des produits phytosanitaires. Les respecter, c'est limiter l'impact sur l'environnement.

1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
---	--	--

8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
---	--	--

9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
---	--	---

10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.
----	--	--

Bayer vous propose un 11^{ème} geste pour la gestion des effluents :

11		Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL** : Phytobac® EV. 11 ^{ème} Geste Responsable et Professionnel.
----	--	--

* Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.
 ** MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

© Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
 Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits.

En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés.

De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêts gérées de manière responsable chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert.



www.club-vert.com

Bayer Service **infos** Espaces Verts
 N° Vert 0 800 008 401
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Bayer S.A.S.
 Activité Espaces Verts
 16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Tél. : 04 72 85 42 93
 Fax : 04 72 85 42 89



Buffalo® SH